



Informations diverses

☎ : 02.99.69.40.47

Fax : 02.99.69.45.80

✉ : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Fête de la Pentecôte

Dimanche 4 juin

Courses cyclistes

14h15 : Cadets

15h45 : Catégories 2 & 3

Vide-greniers

Organisé par le Groupement
des Parents d'Élèves

Place de l'église, de 8h30 à 18h00.

2 € le mètre linéaire.

Réservations et

Information en Mairie.

Soirée barbecue

Samedi 15 juillet

Organisée par le Foyer Laïc,
20H00 à la salle multifonction.

Suivie du feu d'artifice*

et d'une soirée dansante

« *ambiance disco* »

(entrée libre)

*offert par la municipalité

Dates à retenir

MAI

lundi 8 – **Cérémonie du 8 mai 1945**, 11h45 place de la Mairie.

samedi 14 – **Randonnée**, « *circuit de Beaulieu à Langedias* ». (départ 8h30 place de la mairie, prévoir pique-nique).

mercredi 31 – **Présentation activités de l'été du centre de loisirs** (ouverture lundi 10 juillet) – Réunion à 19h30 à l'ALSH

JUIN

dimanche 4 – **Fête de la Pentecôte**

Vide-grenier, courses cyclistes et fête foraine
organisés par les parents d'élèves et le Foyer Laïc.

dimanche 11 – **Randonnée pédestre** à Concoret
circuit « *Le château de Comper* ».

mercredi 14 – **Après-midi « pétanque »** par le Club de l'Amitié.

Dimanche 25 – **Fête de l'école « les Jours Heureux »**.

JUILLET

vendredi 14 – **Journée « Palets »** au bar-tabac « *Le Christy* ».

Samedi 15 – **Soirée barbecue** suivie du feu d'artifice et
d'une soirée dansante, à la salle multifonction.

Mercredi 19 – **Concours cantonal de pétanque**

Mercredi 25 – **Pique-nique - galettes saucisses**
organisé par « *le club de l'amitié* ».

Jeudi 27 – « **Fête Champêtre** » ; Le cochon-grillé annuel
des clubs du canton se déroulera à Québriac.

Dispositif « ARGENT DE POCHE »

Le dispositif « **argent de poche** », destiné aux jeunes de 16 à 17 ans, est renouvelé cette année !

Chaque mission, d'une durée de 4 heures (avec une pause de 30 minutes), sera rémunérée 15 euros.

Les missions proposées sont diverses : désherbage manuel, nettoyage des bâtiments communaux, distribution du bulletin, petits travaux espaces verts et autres missions simples et sans danger.

Les jeunes, qui le souhaitent, sont invités à déposer une lettre de motivation et un curriculum vitae auprès du secrétariat de mairie **avant le 31 mai 2017**.

Séance du Conseil Municipal du 16 février 2017

Absent excusé : M. LEFEUVRE André, Mme SAUVEUR Pauline et M. de LORGERIL Olivier.

Projet d'extension et de réhabilitation de la mairie et de l'ancien atelier.

L'Atelier 56 S, chargé du projet, présente le dossier PRO.

M. le Maire précise que l'architecte des Bâtiments de France a donné son accord pour ce projet. Plusieurs échantillons de bois et de briques sont présentés. Le Conseil choisit le même bardage bois que celui du préau de l'école primaire et des échantillons de briques d'un m², seront réalisés au début du chantier. Le permis de construire devrait être déposé très prochainement.

Extension du réfectoire scolaire.

M. le Maire présente l'estimation des travaux qui est de 165 000 € HT dont 60 000 € pour la création d'une aire de stationnement à l'arrière et des aménagements extérieurs.

M. Barby s'interroge sur le réseau du chauffage qui est relié avec celui de l'école et dont le fonctionnement ne peut être dissocié. De plus, les canalisations sont vétustes ce qui rend la régulation très difficile, l'Atelier du Canal sera interrogé pour chiffrer cette demande.

Demande de dotation de soutien à l'investissement local.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le gouvernement prolonge l'effort de l'État en faveur de l'investissement public local en créant un nouveau fonds de soutien à l'investissement local (FSIL). Cette aide s'applique aux projets de rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables, bâtiments et équipements publics (mise aux normes et sécurisation), mobilité, construction de logements etc...

M. le Maire propose de solliciter cette aide pour les travaux d'extension, de rénovation et de mises aux normes de la mairie, de la salle des associations et des toilettes publiques.

Demande approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Demande de subvention voirie 2016 auprès du Département.

M. le Maire rappelle les différents travaux de voirie réalisés au cours de l'année 2016 (route de la Ville Hue, route des Bois, route de l'Hôpital) pour un montant total de 38 770.12 € TTC.

Le Département d'Ille-et-Vilaine a voté, une subvention pour les travaux d'investissement de la voirie communale de 2016 à hauteur de 25 % du montant HT au montant attribué en 2015 et plafonné à 5 050 €.

M. le Maire propose au Conseil municipal de solliciter cette subvention.

Demande approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Programme des travaux de voirie 2017.

M. le Maire présente le résultat de la commission voirie et les estimations réalisées par la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique (CCBR). Le marché de travaux fera partie d'un groupement d'achats réalisé par la CCBR.

Estimations :

- Modernisation de la Voie Communale au lieu-dit «La Lande Besnard» (957 mètres) : 32 074.80 € TTC.
- Modernisation de la Voie Communale du lieu-dit «Le Breil Caulnette» (440 mètres) : 16 681.20 € TTC.
- Aménagement des eaux pluviales « Le Bois aux Moines » (132 mètres) : 9 208.80 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité les estimations ci-dessus ainsi qu'une provision de 2 000.00 € TTC pour la signalétique.

M. Croquison fait part que la voirie refaite en 2016, près de « La Ville Hue », présente des écailllements au milieu de la chaussée. Il s'interroge sur la réalisation de purges préalables à ces travaux de voirie et demande s'il existe une garantie décennale pour ces travaux. La Communauté de Communes, en charge de ce dossier, sera interrogée.

Enquête publique déposée par le Syndicat mixte du Bassin versant du Linon.

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une enquête publique se déroulera, du lundi 27 février au mardi 28 mars 2017 inclus, sur plusieurs communes du territoire dont Pleugueneuc.

M. le Maire rappelle que le syndicat du bassin du Linon a pour objet de promouvoir et d'assurer les actions nécessaires à la préservation, à l'amélioration et à la gestion du patrimoine hydraulique et des milieux aquatiques. Ces actions, financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, la Région Bretagne et la Fédération Départementale de Pêche d'Ille-et-Vilaine, doivent permettre, en concertation avec les acteurs et les usagers concernés, la préservation et l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Les efforts sont à concentrer sur la masse d'eau et les affluents les plus dégradés pour en corriger les altérations et dysfonctionnements constatés. Sur la commune de Pleugueneuc, les secteurs concernés sont "La Lande du Breil", "Le Tertrais" et "Les Vieux Hôpitaux".

Plusieurs permanences sont organisées dont une, à la mairie de Pleugueneuc le mardi 21 mars de 8h30 à 11h30.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la majorité des suffrages exprimés (10 abstentions et 7 voix pour).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi).

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le débat du 10 novembre 2016 portant sur le PLUi et précise que l'article 136 de la loi ALUR fixe le principe d'un transfert automatique de la compétence PLU (Aménagement de l'espace d'intérêt communautaire) à la Communauté de communes de la Bretagne Romantique (CCBR) le 27 mars 2017. Cependant, dans le délai de trois mois précédant, les conseils municipaux peuvent se prononcer contre ce transfert. La loi prévoit, dans tous les cas, une prise de compétence en 2021.

M. le Maire met en avant les nombreux avantages du PLUi et précise que la commune restera maîtresse de son zonage. Une charte de gouvernance sera rédigée et aura pour objectif de poser les grandes lignes du processus décisionnel pour l'élaboration et le suivi de PLUi de la Communauté de communes de la Bretagne Romantique.

Enfin, la grenellisation du PLU est un passage obligé et le PLUi répondra à cette obligation et fera réaliser une économie substantielle aux communes.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au transfert de la compétence PLU à la CCBR.

*note : Suffisamment de communes se sont opposées au transfert.
Cela repousse la prise de compétence par la CCBR à 2021.*

Demande de subvention voirie 2016 auprès du Département.

M. le Maire rappelle les différents travaux de voirie réalisés au cours de l'année 2016 (route de la Ville Hue, route des Bois, route de l'Hôpital) pour un montant total de 38 770.12 € TTC.

Le Département d'Ille-et-Vilaine a voté, une subvention pour les travaux d'investissement de la voirie communale de 2016 à hauteur de 25 % du montant HT au montant attribué en 2015 et plafonné à 5 050 €.

M. le Maire propose au Conseil municipal de solliciter cette subvention.

Demande approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Réfection du réseau des eaux usées Rue d'Armor et Impasse des Jardins.

M. le Maire présente les différentes propositions pour les travaux de réfection du réseau des eaux usées de la rue d'Armor et de l'impasse des jardins.

le Conseil Municipal, retient à l'unanimité, la proposition de l'entreprise LEHAGRE (mieux disant) pour un montant total de 42 039.75 € HT.

Informations et questions diverses.

Mutuelles de villages, il s'agit de mutuelles collectives, de proximité comme UNIMUTUELLE ou AXIOME. Sachant que 30 % de la population française n'a pas de complémentaire santé, ces mutuelles peuvent apporter une solution. M. le Maire propose de consulter plusieurs assureurs/mutuelles...

Citoyens de la paix, M. Croquison fait part du courrier adressé par M. YRIS, président des CATM de Pleugueneuc. Les membres actuels souhaitent ouvrir leurs portes à des citoyens. Si vous souhaitez vous aussi transmettre la mémoire de ceux qui ont donné leur vie au service de la France, vous pouvez rejoindre les anciens combattants en vous manifestant auprès de son président : M. YRIS Michel 02.99.69.43.86.

Séance du Conseil Municipal du 23 mars 2016

Absents excusés : M. de LORGERIL Olivier, Mme SAUVEUR Pauline, Mme HOUIT Yolande,
M. MONTIGNÉ Claude et M. BESSIN Pascal.

Budget Communal 2016.

En présence du receveur M. Daillon, et devant le Conseil Municipal, Mme Mireille CAZIN présente le compte administratif qui dégage un excédent de fonctionnement de 354 519.19 €. Celui-ci s'ajoute à l'excédent cumulé en 2015 pour un total de 863 720.38 €. Il est décidé d'affecter 400 000 € en investissement pour l'année 2017. Quant à la section d'investissement, elle dégage un bénéfice de 256 090.44 €.

2016	Fonctionnement	Investissement	Cumulé 2016
Dépenses	798 511.89 €	459 148.81 €	+ 1 257 660.70 €
Recettes	1 153 031.08 €	715 239.25 €	+ 1 868 270.33 €
Excédent reporté 2015	509 201.19 €	370 411.85 €	+ 879 613.04 €
Année 2016 (résultat net)	+ 354 519.19 €	+ 256 091.44 €	+ 610 609.63 €
Excédent total	+ 863 720.38 €	+ 626 502.29 €	+ 1 490 222.67 €

Budget primitif 2017.

Pour le budget primitif d'investissement 2017, plusieurs projets sont prévus :

- effacement des réseaux Cours Nogues et rue Bellevue,
- rénovation de voiries,
- extension du réfectoire de l'école,
- rénovation de l'ancien atelier en salle associative,
- agrandissement et rénovation de la Mairie (et agence postale),
- rénovation des vestiaires de la salle des sports,
- début des travaux de rénovation de l'église,

Au vue des investissements à réaliser, un emprunt est prévu en plus de notre autofinancement.

M. le Maire propose les subventions pour nos associations, accordées à l'unanimité de la façon suivant :

Subventions 2016 aux associations	
Coopérative scolaire (groupement des parents d'élèves)	3 500 €
Foyer Laïc (basket, gymnastique, randonnées, badminton et fête locale)	2 500 €
Football Club du Linon	500 €
Club de l'amitié	500 €
CATM – Anciens combattants	500 €
A.C.C.A. – Chasse	500 €
U.S.L. de Saint-Domineuc (subvention pour l'année 2017 et le 60 ^{ème} anniversaire de l'association)	300 €
Office des Sports Bretagne Romantique (O.S.B.R) 1 € / habitant	1 800 €
Comice agricole	1 080 €
Espace jeux petite enfance (ex. Gribouille)	650 €
ADMR de Tinténiac	500 €
Association de la Résidence du Bignon	500 €
Prévention routière (informations dans les écoles)	200 €
Union Commerciale Industrielle Artisanale et Professions Libérales Pleugueneuc, Plesder et Tréverien	500 €

Budget assainissement.

Avec un résultat global cumulé de 291 275.57 € contre 292 027.10 € en 2015, le compte administratif maintient ses disponibilités. Une partie sera réinvestie pour améliorer l'installation et cela en dehors du contrat d'affermage, ce qui permet de baisser la redevance d'assainissement. Compte tenu de ces investissements, le budget primitif 2017 s'équilibre, en recettes et dépenses, à 204 000 € en section d'exploitation et à 173 074.11 € en section d'investissement.

Lotissement de la Champagne du Moulin à Vent.

Le compte administratif présente un résultat négatif de 3 266 €, sachant qu'à la clôture du budget, cinq lots n'étaient pas encore vendus (mais plusieurs compromis signés). Ce budget deviendra bénéficiaire au terme de ces ventes.

Ces comptes 2016 et ces budgets primitifs 2017 sont adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal.